

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LIMALONGES

Réunion du 09 mars 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de procuration(s) : 1

Nombre votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués se sont réunis dans la salle de la mairie, sous la Présidence de Madame MACHET Annette, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : MACHET Annette, LÉOMENT Nathalie, PIGNOUX Cécile, BOUYER Nadia, BIRAUD Alain, LE TUAL Fabien, CLUZEAU Jean-Paul, FALCONNET Eric, SEGUIN Frédérique, BOULET Marie-Hélène, GUILLAUD Elisabeth, GOYER Jean-Yves (arrivé à 20h30), CHEVALLIER Patricia, CHEVALLIER Guy

Absents excusés : MACHY Didier

Pouvoir : MACHY Didier a donné pouvoir à Mme LÉOMENT Nathalie

Absent : /

Secrétaire de séance : LÉOMENT Nathalie

Objet : Vote des taux d'imposition 2026

2026/777-813

Madame le Maire propose à l'assemblée de voter les taux ainsi :

- | | |
|--|---------|
| • Taxe foncière bâtie | 24,50 % |
| • Taxe foncière non bâtie | 25,07 % |
| • Taxe d'habitation - résidences secondaires | 4,89 % |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, adopte les taux ci-dessus indiqués pour l'année 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Nathalie LÉOMENT
Secrétaire de séance

Annette MACHET
Maire

